

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 4 juillet 2011

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 4 ième jour de juillet deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Gilbert Dumont	#4	présent
André Guay	#5	présent
Carol Jean	#6	présent

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2011-07-181.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 6 juin 2011
 - 3.2 Session spéciale du 20 juin 2011
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 États financiers trimestriels
 - 4.3 MRC de Rivière-du-Loup- Pacte rural- adoption d'un projet de vision stratégique
 - 4.4 Projet d'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Rivière-du-Loup
 - 4.5 Contrat de travail Isabelle Morin
 - 4.6 Demande de commandite Club Optimiste de Cacouna
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Procès-verbal d'ouverture de soumissions- transporteur d'eau 2500 gallons
6. TRANSPORT
 - 6.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 6.2 Nomination d'un arpenteur-géomètre

7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Dépôt procès-verbal ouverture de soumissions –Honoraires professionnels (travaux entre rue Beaulieu et Meunerie)
 - 7.2 Travaux lot 1-Ordre de changement no 4
 - 7.3 Travaux lot 3- 1 ère demande de paiement
 - 7.4 Offre de services professionnels – fuite du réseau d’aqueduc existant
 - 7.5 Demande au MAMROT
 - 7.6 Demande au MTQ et à Wilfrid Allen

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d’autorisations
 - 8.2 Rapport agent de développement de la Municipalité
 - 8.3 Formation Inspecteur en bâtiments
 - 8.4 CPTAQ- Orientation préliminaire lots 87, 88, 89, 90

9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

11. AUTRES DOSSIERS

12. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 8 AOÛT 2011

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

2011-07-182.3 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 6 juin 2011 et de la séance extraordinaire du 20 juin 2011

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 6 juin 2011 et de la session extraordinaire du 20 juin 2011 soient adoptés en leur forme et teneur sauf la page 760 du livre des minutes qui a été répétée par erreur de retranscription.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2011-07-183.4.1 Ratification des déboursés de juin 2011 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l’unanimité des membres présents :

Que la liste #2 des transferts de crédits soient approuvés tels que présentés.

Que les comptes pour la période du 1 au 30 juin 2011 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 203 142.76\$ à même le fonds général et 68 437.83\$ pour le règlement d’emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 États financiers trimestriels

Dépôt au conseil des états financiers trimestriels pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2011 ainsi que les états comparatifs des revenus et dépenses pour la même période.

4.3 MRC de Rivière-du-Loup- Pacte rural-adoption d'un projet de vision stratégique

Monsieur Raymond Duval, directeur général de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet copie d'une résolution adoptée par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup tenue le 16 juin 2011 ayant pour objet l'adoption d'un projet de vision stratégique.

Des assemblées publiques de consultation seront tenues dans la ville de Rivière-du-Loup et les municipalités de Cacouna, Saint-Antonin, Saint-Épiphane et Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

De plus, une municipalité a 120 jours pour émettre un avis sur le projet de vision, par le biais d'une résolution acheminée à la MRC, si elle désire.

2011-07-184.4.4 Projet d'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Rivière-du-Loup

Madame Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications de la MRC de Rivière-du-Loup transmet à la municipalité une demande afin de mettre à jour l'inventaire du patrimoine bâti sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Pour notre municipalité, la contribution serait de 1150\$.

Considérant que la Municipalité de Cacouna possède déjà un inventaire du patrimoine bâti depuis quelques années et qu'il y aurait lieu de le mettre à jour;

Considérant que cet inventaire comprend seulement le secteur de l'ancien village;

Considérant qu'il serait pertinent de faire l'inventaire du secteur de l'ancienne paroisse également;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que la MRC de Rivière-du-Loup effectue la mise à jour du patrimoine bâti sur tout le territoire de la Municipalité de Cacouna.

Que le conseil accepte de défrayer la somme 1150\$ pour effectuer cet inventaire.

2011-07-185.4.5 Contrat de travail Isabelle Morin

Attendu que le conseil municipal a rencontré madame Isabelle Morin suite à la période probatoire de trois mois;

Attendu qu'un contrat de travail a été proposé à madame Morin pour une période de 2 ans et demi;

Attendu que Mme Morin a accepté les conditions;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte le contrat de travail de madame Isabelle Morin, secrétaire-administrative, pour une période de deux ans et demi soit du 16 juin 2011 au 31 décembre 2013.

Que le conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Cacouna avec l'employée concernée.

4.6 Demande de commandite -Club optimiste de Cacouna

Ce point est reporté à la séance d'août 2011.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Procès-verbal d'ouverture de soumissions- transporteur d'eau 2500 gallons

Dépôt du procès-verbal d'ouverture de soumissions pour l'achat d'un camion citerne de 2500 gallons, l'ouverture de soumissions a eu lieu le 27 juin 2011.

Deux soumissions ont été déposées :

-Levasseur 224 187.31\$ taxes incluses et équipements inclus
-Maxi Métal 230 716.35\$ taxes incluses et équipements inclus.

Les soumissions sont soumises pour étude de conformité.

6. TRANSPORT

2011-07-186.6.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup nous avise qu'il accorde à notre municipalité dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'exercice financier 2011-2012 une somme de 10 000\$.

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna doit faire de l'asphaltage dans certaines rues sur son territoire;

Considérant qu'une résolution a été adoptée en mars dernier portant le numéro 2011-03-62.6.6 et demandant pour l'asphaltage et la réparation de la rue Sénéchal;

Considérant que la Municipalité de Cacouna attend une rencontre avec la sécurité civile pour le secteur de la rue Sénéchal;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna remercie monsieur Jean D'Amour député de Rivière-du-Loup pour avoir accordé une subvention discrétionnaire pour un montant de 10 000\$ pour la réfection et l'asphaltage de la rue Sénéchal.

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna modifie la résolution no 2011-03-62.6.6 comme suit : rue Sénéchal est changée pour les rues William, Marc-Antoine et Éliisa.

2011-07-187.6.2 Nomination d'un arpenteur-géomètre

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna est à acquérir une parcelle de terrain du lot 103-P de la paroisse de St-Georges de Cacouna afin de prévoir une sortie sur le boulevard industriel;

Considérant qu'une description technique est nécessaire pour acquérir ce terrain;

Considérant que le propriétaire s'engage à remettre à la municipalité d'autres parcelles de terrain pour la suite du boulevard industriel tel qu'indiqué sur le plan C-152 minute 1882 Dossier 488 (S) daté de 2 juillet 2010 par Éric Royer arpenteur-géomètre;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la proposition et mandate Éric Royer arpenteur géomètre pour exécuter les travaux suivants afin d'acquérir les parcelles de terrain nécessaires à la poursuite du boulevard industriel sur le lot 103-P :

-Préparation d'une description technique et d'un plan de la rue projetée sur le terrain du lot 103-P pour fins de transactions par acte notarié : 900\$ plus taxes et frais de recherche et déboursés;

-Piquetage de la rue projetée sur le terrain du lot 103-P (pose d'environ 11 repères, incluant ouverture de ligne boisée si nécessaire) : 1100\$ plus taxes.

7 HYGIÈNE DU MILIEU

2011-07-188.7.1 Dépôt procès-verbal ouverture de soumissions –Honoraires professionnels (travaux entre rue Beaulieu et Meunerie)

Dépôt au conseil de la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes concernant les services professionnels d'ingénierie (préparation des plans et devis et surveillance des travaux d'ajout d'une conduite d'égout domestique et remplacement de la conduite d'égout pluvial – rue du Patrimoine (du 853 au 899).

La grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes se résumant comme suit :

	Cote	Prix
-Consortium Cima+/Roche :	27.91	51 228.65\$
-Dessau	20.46	69 887.29\$
-Snc Lavallin	40.51	37 025.63\$

Trois soumissions conformes ont été reçues et le comité recommande l'approbation des services de SNC Lavalin Inc. dont ils ont obtenu la meilleure cote.

Considérant que le conseil a demandé des soumissions publiques sur le site [se@o](#) pour les services professionnels d'ingénierie;

Considérant qu'un comité d'analyse des soumissions a été formé;

Considérant que le comité a évalué chacune des trois propositions reçues;

Considérant que les enveloppes de prix ont été ouvertes pour les soumissions représentant un pointage intérimaire de 70% et plus;

Considérant que l'établissement du pointage final a été exécuté et le calcul final a été fait;

Considérant que le comité remet au conseil la grille d'évaluation en recommandant le soumissionnaire ayant le pointage final le plus élevé;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde le contrat de services professionnels d'ingénierie à la firme SNC Lavalin Inc. pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance pour les travaux d'ajout d'une conduite d'égout domestique et le remplacement de la conduite d'égout pluvial sur la rue du Patrimoine (du 853 au 899).

Que le coût autorisé des travaux soit de 37 025.63\$ taxes incluses.

2011-07-189.7.2 Travaux lot 1 –Ordre de changement no 4

Dépôt au conseil de l'ordre de changement no 4 pour les travaux du lot 1- servitudes de drainage et poste de pompage. Les travaux consistent à relocaliser la conduite existante sur une longueur d'environ 20 mètres afin de libérer l'espace perdu en agriculture situé au ch. # 70 +190. De plus, les propriétaires demandent d'installer un nouvel accès au chaînage 70 + 205 sur une longueur d'environ 12 mètres afin qu'ils accèdent à leur propriété voisine.

Considérant que le conseil a pris connaissance de l'ordre de changement no 4 du lot 1;

Considérant que les travaux sont subventionnés en partie par le Ministère des Transports du Québec;

Considérant que les autorités du Ministère des Transports ont accepté l'ordre de changement no 4;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement no 4 recommandé par le Consortium Cima+/Roche au montant de 7015\$ plus taxes soit la somme de 7991.84\$.

2011-07-190.7.3 Travaux lot 3 - 1 ère demande de paiement

Monsieur Pierre L'Heureux ingénieur du Consortium Cima+/Roche nous transmet pour approbation et paiement, le décompte progressif no 1 dans le projet de reconstruction de la station d'épuration – lot 3. En date du 28 juin 2011, la valeur totale des travaux s'élève à 208 435\$ incluant les taxes applicables. Le montant payable à l'entrepreneur est de 189 336.54\$ en appliquant la retenue contractuelle de 10% et les taxes.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la demande de paiement no 1 du lot 3 - reconstruction de la station d'épuration recommandée par le Consortium Cima+/Roche au montant de 189 336.54\$ taxes incluses à même le règlement d'emprunt no 34-10.

2011-07-191.7.4 Offre de services professionnels – fuite du réseau d'aqueduc existant

Monsieur Carl Gagné, ingénieur du Consortium Cima+/Roche nous transmet l'offre de service de la firme LCS afin d'évaluer le taux de fuite.

Considérant que les travaux ont débuté depuis peu;

Considérant que l'entrepreneur a évalué le taux de fuite du réseau existant;

Considérant que ce taux représente des fuites de 1000 gallons à l'heure;

Considérant que le conseil veut s'assurer que le problème relève de la distribution du secteur concerné;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de service de Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc. pour un montant forfaitaire de 1250\$ plus taxes afin de faire la recherche de fuite d'aqueduc par corrélation acoustique d'environ 1100 mètres de conduite d'aqueduc en fonte.

2011-07-192.7.5 Demande au MAMROT

Considérant que la Municipalité de Cacouna a débuté les travaux depuis juin dernier;

Considérant qu'au début des travaux, des tests ont été exécutés pour vérifier l'étanchéité des tuyaux existants du service d'aqueduc;

Considérant que deux tests ont été exécutés et la conclusion a démontré une perte d'eau de 1000 gallons à l'heure dans le secteur;

Considérant que la conduite est près de la tranchée pour les services d'égout à être ajoutés et que le dynamitage du secteur fragilise la conduite existante;

Considérant que le conseil déciderait ne pas changer cette conduite, elle deviendrait inadéquate dans un court laps temps;

Considérant qu'il devient opportun de changer la conduite d'aqueduc existante;

Considérant que ce changement de conduite n'a pas été subventionnée;

Considérant que ces travaux obligatoires deviennent une surcharge pour les contribuables de ce secteur;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil demande au MAMROT d'inclure ces travaux au Programme PIQM;

Qu'il demande également de subventionner ces travaux au même niveau que les travaux déjà acceptés;

Qu'il accorde un montant supplémentaire de subvention pour ces travaux afin de minimiser la charge des contribuables.

2011-07-193.7.6 Demande au Ministère des Transports du Québec

Considérant les nombreuses plaintes du secteur concernant l'affichage des travaux;

Considérant que des normes sont exigées par le Ministère des Transports du Québec pour cet affichage;

Considérant que le conseil est conscient des inconvénients occasionnés par l'affichage indiquant que la route 132 est barrée;

Considérant que cet affichage nuit aux commerces de notre municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil demande au Ministère des Transports du Québec d'évaluer l'emplacement des enseignes affichant les travaux de notre municipalité afin de ne pas nuire aux commerces existants sur notre territoire.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2011-07-194.8.2 Rapport agent de développement de la Municipalité

Monsieur Cédric Bernard, agent de développement de notre municipalité sollicite le conseil municipal afin qu'il appuie le projet de mise en place d'un concours d'achat local et que la municipalité y apporte son soutien financier.

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance de la demande de monsieur Bernard concernant le concours d'achat local;

Considérant que le conseil désire promouvoir l'achat local ;

Considérant que des incitatifs doivent être mis en place pour acheter localement;

Considérant que le comité de développement en collaboration avec l'agent de développement de notre municipalité travaille pour instaurer ces incitatifs;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 150\$ au comité de développement de Cacouna afin de financer le projet de concours d'achat local.

2011-07-195.8.3 Formation inspecteur en bâtiment

La Corporation des officiers municipaux et en bâtiments du Québec (Combeq) invite l'inspecteur en bâtiments à une formation sur l'analyse de la mécanique pour assurer le respect du Q-2,r.22 et les modalités de leur article. De plus, il sera question de droits acquis en vertu de la loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Considérant que les employés municipaux doivent se tenir à jour face aux nouvelles réglementations gouvernementales;

Considérant que des cours sont donnés fréquemment par la Combeq dont l'inspecteur en bâtiments en fait partie;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que monsieur Vincent Bérubé inspecteur en bâtiments participe à la formation qui se tiendra le 29 septembre à Saint-Pascal et que la Municipalité assume les frais d'inscription de 240\$ plus taxes.

8.4 CPTAQ- Orientation préliminaire

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous transmet le compte rendu de la demande et de l'autorisation préliminaire de la demande d'agrandissement d'une carrière dont l'exploitation a été autorisée par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole (TAPTA) à son dossier T000103, le 15 juin 1990. Il s'adresse à la Commission afin d'être autorisée à utiliser, aux mêmes fins, deux emplacements distincts faisant partie des lots 87,88,89 et 90 du cadastre de la Paroisse de Cacouna d'une superficie de 1,79 hectare et 5,01 hectares (plutôt évaluée par les services professionnels à 1,61 et 4,31 hectares) pour une période de 10 ans

LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

11. AUTRES DOSSIERS

12. INFORMATIONS- PROCHAINE RÉUNION 8 AOÛT 2011

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-07-196.15 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
